



CATALOGUE DES FORMATIONS COURTES

campusnatureprovence.com













SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4-5
MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION	6-17
CONDUITE DU VIGNOBLE : inititation et perfectionnement	6
TAILLE DE LA VIGNE : inititation et perfectionnement	7
LANCEMENT DES CHANTIERS SAISONNIERS	8
MISE EN PLACE DE LA CULTURE	9
ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA CULTURE	10
RÉALISATION DE LA RÉCOLTE MANUELLE DANS LE RESPECT DE LA	
PLANTE ET DU FRUIT	11
TRI ET CONDITIONNEMENT	12
TRACTEUR: CONDUITE, UTILISATION ET ENTRETIEN	13
CONNAITRE ET ADAPTER UNE CONDUITE ÉCONOMIQUE	14
Utilisation du pulverisateur du tracteur	15
INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE	16
MÉTIERS VERTS 18	3-42
CREATION ET ENTRETIEN DES GAZONS	18
CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER	19
TECHNIQUES DE TAILLE DES ARBUSTES D'ORNEMENT	20
TECHNIQUES DE TAILLE DES FRUITIERS	21
CONCEPTION D'UN RÉSEAU D'ARROSAGE AUTOMATIQUE INTEGRÉ	22
INSTALLER UN RÉSEAU D'ARROSAGE	23
CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'OUVRAGES EN PIERRES SÈCHES	24
MAÇONNERIE PAYSAGERE	25
ENTRETIEN DU MATÉRIEL EN JARDIN ESPACES VERTS	26
TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU PAYSAGE	27
INITIATION AUX PLANTES MÉLIFÈRES	29
ADICUITUDE	30

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS	31		
RRIGATION ET FERTILISATION DES ARBRES FRUITIERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU JARDIN LA BIODIVERSITE AU JARDIN	31 32 33		
		DÉBROUSSAILLAGE EN SÉCURITÉ	34
		ENTRETIEN DU PETIT MATÉRIEL FORESTIER	35
CERTIPHYTO DECIDEUR soumis à agrément	36		
CERTIPHYTO DECIDEUR non soumis à agrément	37		
CERTIPHYTO OPÉRATEUR	38		
CERTIPHYTO VENTE /renouvellement CERTIPHYTO	39		
CERTIBIOCIDE	40		
LA SCIENCE DU JARDIN	41		
Nouveau! AUTRES FOMATIONS EN APICULTURE	42		
MÉTIERS DE L'ANIMAL	43 - 51		
TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES	43		
ACACED	44		
CAPACITE ANIMAUX NON DOMESTIQUE	45		
CAPA MORDANT	46		
CP CYNOPHILE DE SECURITE	47		
MAINTIEN ET ACTUALISATION CYNOPHILE	48		
AJOUT DE CHIEN SUR CARTE PRO	49		
HOMME D'ATTAQUE	50		
AUTRES	51		





CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

Enseignement individualisé, adapté aux personnes en reconversion professionnelle ou en promotion sociale.

La formation continue se construit sur un projet professionnel spécifique étudié pour chaque stagiaire, lui permettant d'acquérir des compétences et d'obtenir une qualification impactante sur le marché de l'emploi.

Le C.F.P.P.A adapte en permanence ses différentes formations aux exigences du marché de l'emploi. Cette adaptation constante permet une ouverture vers des compétences hors agriculture, notamment dans l'environnement, le secteur de l'agroalimentaire ou celui de la commercialisation.

Le C.F.P.P.A construit des formations spécifiques et adaptées à la demande des entreprises et en fonction de leurs besoins.

2 Sites de formation : VALABRE et MARSEILLE

3 FILIERES
LES METIERS VERTS
LES METIERS DE L'ANIMAL
LES METIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Qui proposent:

- Formations courtes (Initiation/Perfectionnement/Service aux entreprises)
- Formations longues (Diplômantes/ Certifiantes/ D'insertion professionnelle)
- Ateliers de Pédagogie individualisée (Remise à niveau / Soutien / préparation concours / Informatique / Linguistique...
- Atelier VAE, Accompagnement aux projets, AEF

À tout public

- Bénéficiaires des minimas sociaux, Demandeurs d'emploi,
- Adultes handicapés,
- Salariés du secteur agricole et salariés hors secteur agricole en période de professionnalisation, réorientation, reconversion...
- Contributeur Vivea : Exploitants agricoles, conjoint collaborateur, aide familial, cotisants de solidarité
- Retraité, étudiant, individuel
- Entreprises

Notre offre de formation repose sur la construction individualisée et « à la carte » du parcours de formation du stagiaire en fonction de son projet professionnel et du besoin de l'entreprise pour ses salariés. Différents parcours sont proposés. Cette offre est une transposition de notre savoir-faire collectif qui représente la richesse de notre équipe de responsables de pôle de formation.

Ceux-ci tous issus du monde de l'entreprise, ont une approche pédagogique terrain indispensable pour l'insertion professionnelle finale.



















CONDUITE DU VIGNOBLE

(initiation et perfectionnement)

Objectifs:

Savoir effectuer les différentes opérations de conduite du vignoble en organisant le travail sur consignes et dans le respect des règles de sécurité et protection de l'environnement.

Contenu:

- Les différents cépages de la région, les bases de la morphologie et physiologie de la vigne.
- ▶ Préparation et entretien des outils, réalisation de la taille et des travaux en vert, épamprage, effeuillage et éclair cissage ; selon les consignes en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.
- ▶ Savoir rendre compte de son travail.



Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 5 jours - 35 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

Tél: 04 42 65.78.61 Fax: 04 42 58 46 67 mail: catherine.orsini@educagri.fr

TAILLE DE LA VIGNE

(initiation et perfectionnement)

Objectifs:

L'objectif est de savoir tailler en maîtrisant les gestes techniques en toute sécurité, apprendre sur le terrain différents types de taille avec conséquences sur le vignoble.

Contenu:

▶ Physiologie de la vigne, taille en toute sécurité avec les gestes adaptés au type de plantation (différentes tailles).



▶ Maitrise du matériel et entrainement sur le terrain avec l'objectif d'acquérir de l'assurance dans les gestes afin d'augmenter le rendement.

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr









MISE EN PLACE DE LA CULTURE

Objectifs:

Réaliser des travaux sur la culture maraichère.

Contenu:

- Mise en place des cultures annuelles, pérennes
- Deperation sur les végétaux
- ▶ Techniques de conduite des cultures



Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 4 jours - 28 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

LANCEMENT DES CHANTIERS SAISONNIERS

Objectifs:

Formation d'accompagnement à l'embauche directe des salariés saisonniers.

Contenu:

- ▶ Une demi-journée consacrée à l'accueil des saisonniers à la présentation du secteur agricole dans le bassin d'emploi, des emplois proposés et à un positionnement professionnel du salarié.
- ▶ Deux journées et demie de formation technique portant sur l'apprentissage sur le terrain de l'activité saisonnière.



Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr





FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION ACRICOLES

Agriculture et Alimentation



ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DES CULTURES

Objectifs:

- ▶ Acquérir les connaissances de bases nécessaires à la mise en place de la culture
- ▶ Notion de physiologie du jeune plant
- ▶ Incidence de la plantation sur le rendement futur
- Mise en place du substrat, des équipements et du plant

Contenu:

- Notion de physiologie du jeune plant
- Incidence de la plantation sur le rendement futur
- ▶ Phases de la plantation, moments clés
- ▶ Préparation de la serre et du sol
- Mise en place du substrat, des équipements et du plant



Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 4 jours - 28 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

RÉCOLTE MANUELLE DANS LE RESPECT DE LA PLANTE ET DU FRUIT

Objectifs:

- ▶ Être capable de récolter les légumes dans le respect d'un cahier des charges
- ▶ Apports théoriques et techniques expliquant le geste et ses incidences
- ▶ Application pratique en situation de travail
- ▶ Stades de récolte
- ▶ Chantier de récolte
- ▶ Organisation

Contenu:

- ▶ Apport théoriques et techniques expliquant le geste et ses incidences
- ▶ Application pratique en situation de travail
- ▶ Stades de récolte
- Notions d'agréage
- ▶ Conséquences et effets des manipulations sur la qualité et la durée de vie du produit
- ▶ Chantier de récolte
- ▶ Organisation
- ▶ Gestuelle

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr





FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

Agriculture et Alimentation



TRACTEUR: CONDUITE, UTILISATION ET ENTRETIEN

TRI ET CONDITIONNEMENT

Objectifs:

- ▶ Etre capable de trier et conditionner les fruits et légumes dans le respect d'un cahier des charges
- ▶ Apports théoriques et techniques expliquant le geste et ses incidences
- ▶ Application pratique en situation de travail

Contenu:

- ▶ Tri et manipulation des produits
- ▶ Réalisation des opérations
- ▶ Réalisation du contrôle de qualité
- ▶ Repérage des anomalies



Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 4 jours - 28 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

Tél: 04 42 65.78.61 Fax: 04 42 58 46 67 mail: catherine.orsini@educagri.fr

Objectifs:

Atteler, conduire et entretenir le tracteur en sécurité

- Connaître l'entretien journalier du tracteur
- ▶ Assurer l'attelage de l'ensemble des matériels courants de l'exploitation en sécurité
- ▶ Savoir manœuvrer avec une remorque
- ▶ Connaître le fonctionnement du relevage (contrôle d'effort contrôle de position)

Contenu:

- ▶ Apport théoriques et techniques expliquant le geste et ses incidences
- ▶ Application pratique en situation de travail
- ▶ Stades de récolte
- Notions d'agréage
- ▶ Conséquences et effets des manipulations sur la qualité et la durée de vie du produit
- ▶ Chantier de récolte
- ▶ Organisation
- ▶ Gestuelle

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 21 heures



Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr









Agriculture et Alimentation

UTILISATION DU PULVERISATEUR DU TRACTEUR

Objectifs:

Réaliser l'entretien, les réglages et les opérations permettant d'optimiser la pulvérisation

Principaux objectifs évaluables

- ▶ Régler et utiliser un appareil de traitement
- ▶ Préparer les produits de traitement

Contenu:

- ▶ Description et fonctionnement
- ▶ Différents types de pulvérisateurs : les trois modes de pulvérisation :
- o Jet protégé
- o Jet porté
- o Pneumatique
- Les buses et leurs utilisations
- ▶ Réglage Étalonnage :
- o Mesurer la vitesse d'un tracteur
- o Contrôler la prise de force
- o Choisir un volume/ha
- o Calculer le débit
- o Régler le débit
- o Contrôler le débit

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

CONNAÎTRE SON TRACTEUR ET ADAPTER UNE CONDUITE ÉCONOMIQUE

Objectifs:

Maîtriser les caractéristiques techniques de son tracteur, et permettre ainsi d'adapter sa conduite pour réduire la consommation de carburant. Par conséquent, améliorer la performance énergétique de l'exploitation et réduire les rejets en gaz à effet de serre de celle-ci.

Contenu:

- ▶ Apport théorique nécessaire à la lecture des courbes de puissance, de couple et de consommation.
- ▶ Rappel des principes de base permettant d'adopter une conduite économique d'un tracteur effectuant un travail de traction.
- ▶ Évaluation des choix du régime moteur, du rapport à la boîte de vitesse et du rapport à la prise de force par rapport à la consommation.
- ▶ Prise en compte des autres paramètres influents sur la consommation de carburant lors de l'utilisation des tracteurs (pneumatiques, glissements, réglages des outils...) et énoncé des conséquences agronomiques de ces choix.
- ▶ Réflexion sur la stratégie d'achat du matériel de l'exploitation pour optimiser les charges de mécanisation et de carburants.

Déroulement de la formation :

o Matinée : apports théoriques

o Après-midi : Essais de terrain avec mise en application des notions théoriques : Essais de conduite au champ dans diverses configurations et mesure des consommations de carburant

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 4 jours - 28 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr





INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE

HYGIENE EN RESTAURATION

► LIEU : CFPPA Valabre ► DURÉE : 14 heures

RESPONSABLE QUALITE ETIQUETAGE DES PRODUITS

▶ LIEU : CFPPA Valabre

DURÉE :

o 1er niveau : 7 heures o Niveau expert : 14 heures

SECURITE

▶ LIEU : CFPPA Valabre

DURÉE :

-Risque à la personne, ergonomie — 1er niveau : 14 heures -Risque à la personne, ergonomie — Niveau expert : 35 heures

MAINTENANCE CONDUITE DE LIGNE

▶ LIEU : CFPPA Valabre

DURÉE :

-Maintenance — 1er niveau : 35 heures

-Optimisation Pilotage — Niveau expert : 35 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

Tél : 04 42 65.78.61 Fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr











CRÉATION ET ENTRETIEN DES GAZONS

Objectifs:

Donner aux stagiaires les connaissances essentielles sur la création et l'entretien des gazons en intégrant des données économiques et écologiques (économie d'eau et de produits phytopharmaceutiques.)

Contenu:

▶ Le gazon - Les bases

Qu'est-ce qu'un gazon : Définition d'un gazon / Descriptif de la plante et de son développement /La graine de gazon (Taille, Pureté, Germination) / Les typologies d'utilisation d'un gazon

La création du gazon

Les périodes de semis / La création du terrain / Les critères de sélection en fonction des objectifs (besoin en eau, esthétique, résistance aux maladies...) / Le choix des espèces à utiliser / Bonnes pratiques pour semer et consolider son semis.

▶ Le gazon et l'eau

Cycle simplifié de l'eau / Comportement/eau / Adaptabilité au manque d'eau / Graminées subtropicales.

▶ La fertilisation du gazon

Raisonnement de la fertilisation / Les besoins de son gazon.

L'entretien du gazon

Le calendrier d'entretien / Le matériel d'entretien / Connaître et identifier les graminées indésirables / Les maladies du gazon / Les problèmes physiologiques du gazon.

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 2 jours - 14 heures

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail : aurore.khelfi@educagri.fr

Métiers verts



CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Objectifs:

- Maîtriser l'organisation de l'aménagement
- Effectuer un plan d'aménagement paysager

Contenu:

- Les dimensions : des végétaux, des circulations
- Les plans : état des lieux, implantation, arrosage
- L'histoire des jardins
- ▶ Les ambiances



▶ Utiliser le vocabulaire et les règles d'analyse qui permettent de comprendre la constitution d'un paysage et sa description (échelle, proportions, rythme, contrastes...)

- ▶ Comprendre les différentes notions qui permettent d'analyser un paysage (données scientifiques, historiques, littéraires et culturelles), de l'identifier et de rendre compte de ses potentialités
- Prendre en compte les caractéristiques globales d'un site, de réfléchir à son fonctionnement et à son organisation de manière à élaborer un projet de qualité
- Acquérir l'ensemble des techniques d'expression graphique qui permettront au paysagiste d'exprimer ses idées et de les communiquer au client.

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 5 jours - 35 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr







TECHNIQUE DE TAILLE DES ARBUSTES D'ORNEMENT







Objectifs:

Être capable de connaître la biologie de l'arbre et de l'arbuste et du fruitier pour mettre en œuvre une taille.

Contenu:

- Maîtriser l'approche spécifique de la biologie de l'arbre par rapport à la taille
- Les Périodes de taille des arbres et arbustes
- Les techniques et les différents types de taille
- ▶Connaître l'outillage de base : description, utilisation, entretien
- ▶ Travaux pratiques

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 2 jours - 14 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

Métiers verts



TECHNIQUE DE TAILLE DES FRUITIERS



Objectifs:

Être capable de connaître la biologie de l'arbre et de l'arbuste et du fruitier pour mettre en œuvre une taille.

Contenu:

- Maîtriser l'approche spécifique de la biologie de l'arbre par rapport à la taille
- ▶ Les Périodes de taille des arbres et arbustes
- Les techniques et les différents types de taille
- Connaître l'outillage de base : description, utilisation, entretien
- ▶ Travaux pratiques

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

Métiers verts



CONCEPTION D'UN RÉSEAU D'ARROSAGE AUTOMATIQUE INTÉGRÉ

Objectifs:

- ▶ Concevoir un réseau d'arrosage automatique intégré
- ▶ Connaître les différentes innovations en matière de matériel d'arrosage

Contenu:

- ▶ Définition du rôle de l'irrigation : rappel de l'eau dans le sol et des contraintes pédoclimatiques, besoins des plantes,
- Les différents types de systèmes d'arrosage,
- ▶ Présentation des différents composants d'une installation :
- ▶ Arroseur/asperseur/tuyères
- ▶ Tubes poreux/micro-irrigation
- ▶ Électrovannes/filtres
- ▶ Tuyaux d'alimentation/raccords
- ▶ Différents programmateurs
- ▶ Pluviomètre
- ▶ Réalisation d'une étude d'arrosage et d'un plan : notions d'hydraulique, choix et dimensionnements des différentes composantes du réseau.

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 2 jours - 14 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

Métiers verts



INSTALLER UN RÉSEAU D'ARROSAGE

Objectifs:

- ▶ Permettre aux salariés de maîtriser l'installation des systèmes d'arrosage
- ▶ Expliquer les principes de bases de l'arrosage
- ▶ Exécuter un projet d'arrosage



Contenu:

- ▶ Les principes de l'eau
- ▶ Les pompes
- Les matériaux et matériels utilisés
- Les différents types de programmateurs
- Installer un système d'arrosage
 - o Prise de côtes sur le terrain et report sur plan
 - o Calcul des réseaux
 - o Inventaire des matériels nécessaires
 - o Réalisation du chantier
- Assurer la maintenance du système d'arrosage

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr





CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'OUVRAGES EN PIERRES SÈCHES

Objectifs:

- Ètre capable de restaurer, de construire et d'entretenir des aménagements traditionnels en pierres sèches : murets, banquettes, bordures, cabanes, ...
- ▶ Créer et mettre en place ces aménagements pour des jardins privés ou collectifs, dans des espaces naturels ou sur des abords routiers.



Contenu:

COURS THEORIQUES

- ▶ Historique de l'architecture vernaculaire
- ▶ Principes
- ▶Utilisations, fonctions
- ▶ Dénominations, définitions
- ▶ Composantes des ouvrages en pierres sèches
- ▶ Matériaux
- ▶ Outils, matériels
- ▶ Techniques, principes architecturaux
- ▶ Risques, sécurité, EPI
- ▶ Gestes et postures adaptés
- ▶ Préparation et organisation de chantier
- ▶ Etude des murettes viticoles de la côte vermeille

COURS PRATIOUES (SUR LE SITE DU CFPPA ET EN MILIEU NATUREL OU VITICOLE)

- ▶ Identification des matériaux
- ▶Reconnaissance des outils
- ▶ Préparation du chantier, tri des pierres
- ▶ Application des techniques de pose selon les règles de l'art
- ▶ Respect des mesures et consignes
- Finitions et nettoyage du chantier

Lieu: CFPPA de Valabre **Durée**: 1 jour - 7 heures

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail: aurore.khelfi@educagri.fr

Métiers verts



MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Objectifs:

- ▶ Être capable de réaliser différents ouvrages de maçonnerie paysagère dans un espace paysager
- Ètre capable d'identifier les différents matériaux nécessaires à la construction paysagère
- ▶ Être capable d'identifier le matériel nécessaire à la mise en œuvre de construction paysagère
- ▶ Être capable d'acquérir les différentes techniques à mettre en œuvre en maçonnerie paysagère
- **▶** Implanter
- ▶ Bâtir un petit ouvrage de maçonnerie simple
- ▶ Calculer des quantités de matériaux
- ▶ Lire un plan et les implantations
- ▶ Réaliser une maçonnerie paysagère

Contenu:

- ▶ Les matériaux de construction dans le jardin (dalles naturelles, reconstituées, autobloquant, etc.)
- ▶ Les matériaux de construction dans le jardin (pierre et parpaing/ les ciments et mortiers (dosage) / Les bois aux jardins)
- ▶ Le matériel (transport, fabrication des liants / matériel de travail des matériaux / Outils de mesure et réglage)
- ▶ Technique de réalisation (principes généraux et règles associées à chacune des constructions / recherche d'esthétique et d'harmonie avec l'environnement du jardin / praticité des constructions)

3ème journée de formation

- ▶ Mise en œuvre pratique (réalisation de dallage, pas japonais, muret, escalier, et gradine / mise en œuvre de plusieurs types de matériaux)
- ▶ Méthodes pédagogiques (alternance théorie et pratique / document de synthèse remis aux stagiaires / bilan de la formation)

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail: aurore.khelfi@educagri.fr







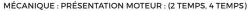


ENTRETIEN DU MATÉRIEL EN JARDIN ESPACES VERTS

Objectifs:

- Ètre capable d'utiliser, d'entretenir, de réagir face aux anomalies
- ▶ Manipuler les engins courants (motoculteur, tondeuse, ...)
- ▶ Effectuer les principales opérations

Contenu:



- Tronçonneuse : Instruction de sécurité (protection personnelle, équipement de sécurité de la tronçonneuse), Maintenance et entretien des équipements de coupe, Méthodes de travail : abattage ébranchage coupage.
- Tondeuse : Instruction de sécurité (équipement de sécurité de la tondeuse), Maintenance et entretien, Entretien des équipements de coupe, Méthodes de travail.
- Débroussailleuse : Instruction de sécurité (protection personnelle, équipement de sécurité de la machine), Maintenance et entretien de l'outil à moteur, Entretien des équipements de coupe, Méthodes de travail : direction de coupe - débroussaillage.
- Motoculteur : Instruction de sécurité, Maintenance et entretien, Méthodes de travail.
- Manipulation du carburant : Essence, Mélange, Huile pour chaîne et huile deux temps.

ORGANISATION DES JOURNÉES DE FORMATION

- 1^{er} jour de formation : 08h30-12h30
- Présentation de la formation
- Le Moteur (prescription, le cycle à 4 temps, le cycle à 2 temps)

2ème jour de formation: 08h30-12h30

 La tronçonneuse - Partie théorique (Description, schéma, fonctionnement, réglage, Allumage, Carburation, Embrayage, Élements de coupe).

3ème jour de formation: 08h30-12h30

- ◇ La débroussailleuse Pratique en atelier (Description, Fonctionnement, Entretien, Réglage, Sécurité)
- Méthode de travail des outils portatifs

1er jour de formation : 13h30-16h30

 ◆ La tronçonneuse - Partie pratique (Prescription générale de la machine à l'atelier, Sécurité (EPI – Démarrage...))

2ème jour de formation: 13h30-16h30

◊ La tronçonneuse - Partie théorique (Pratique, en atelier, Entretien, Recherche de panne, Réglage, Démontage/Remontage).

3ème jour de formation: 13h30-16h30

◇ Motoculture/Tondeuse - Pratique en atelier (Description, Fonctionnement, Recherche de panne,

Entretien, Réglage, Sécurité)

Les temps de pratique peuvent variés en fonction des connaissances des stagiaires, de leurs demandes et de leurs attentes.

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 21heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67

mail: catherine.orsini@educagri.fr

Métiers verts



TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU PAYSAGE

Objectifs:

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.
- ▶ Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse.
- ▶ Tailler des arbres et des arbustes.
- ▶ Abattre et débiter un arbre de petites dimensions.
- ▶ Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux.
- ▶ Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.
- ▶ Aménager et entretenir des espaces verts pour améliorer le cadre de vie en toute sécurité et dans le respect de la protection de l'environnement.

Contenu:

▶ Entretenir un espace paysager

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire / entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse / tailler des arbres et des arbustes / abattre et débiter un arbre de petites dimensions / effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux / protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.

▶ Végétaliser un espace paysager

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire / protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices / réaliser un gazon ou une couverture végétale / planter des arbres et des arbustes / réaliser un massif ornemental.

▶ Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices / Poser et entretenir des bordures et des équipements dans un espace paysager / réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager / Poser et entretenir un réseau d'arrosage.

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 441 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr









INITIATION AUX PLANTES MELLIFERES

Objectifs:

S'initier à la culture de plantes Mellifères

Contenu:

▶ Présentation :

o Utilité de planter les plantes spécifiques sur une exploitation apicole : atouts, contraintes

o Élevage naturel : points forts, points faibles o Élevage artificiel : points forts, points faibles

Les étapes :

- o Bases de botanique
- o Méthodes alternatives : objectifs
- o Connaître les principales familles de plantes mellifères (étude des plantes mellifères par région : Basse Provence cristalline, Basse Provence calcaire, Haute Provence, Montagne)
- o Décrypter les analyses polliniques
- o Organisation d'une sortie botanique

Apporter des plantes cueillies dans la nature si possible avec des fleurs (un peu humidifiées, dans un sac plastique ou dans un seau d'eau) : un temps sera réservé à l'observation de plantes fraiches.

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail: aurore.khelfi@educagri.fr











APICULTURE



Objectifs:

- ▶ Conduire un petit atelier apicole dans des conditions optimales
- ▶ Multiplier son cheptel
- Mettre sur le marché les produits issus du rucher
- ▶ Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille
- Mettre en place des méthodes prophylactiques

Contenus:

- ▶ La Conduite du rucher :
 - o Organisation de la colonie Les espèces et les races d'abeilles
 - o Les ruches Le rucher et le matériel apicole
 - o Le calendrier de travail
 - o L'essaimage naturel et artificiel
 - o Les miellées
 - o La récolte et l'extraction Le conditionnement
 - o Les produits (miel, pollen, gelée royale, propolis, pollinisation)
 - o La Commercialisation
- ▶ Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille et mettre en place des méthodes prophylactiques :
 - o La réglementation
 - o La varroose et les traitements (en conventionnel ou en AB)
 - o La loque américaine
 - o La nosémose
 - o Les autres maladies (loque européenne, acariose,...)

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : entre 7 et 21 heures

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail : aurore.khelfi@educagri.fr

Métiers verts



TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

Objectifs:

- ▶ Être capable de pratiquer les différents types de taille de l'arbre fruitier
- ▶ Connaître les différentes tailles de formation: d'entretien
- ▶ Tailler dans les règles, à la bonne vitesse en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Contenus:

- ▶ Connaissances scientifiques de base sur le pêcher Variétés
- Les tailles de formation : la taille d'entretien
- ▶ Acquisition de la sûreté et de la vitesse d'exécution
- ▶ Règles d'hygiène et de sécurité

Apporter des plantes cueillies dans la nature si possible avec des fleurs (un peu humidifiées, dans un sac plastique ou dans un seau d'eau) : un temps sera réservé à l'observation de plantes fraiches.

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 5 jours - 35 heures

IRRIGATION ET FERTILISATION DES ARBRES FRUITIERS

Objectifs:

- ▶ Être capable d'appliquer les éléments fertilisants et connaître les différents systèmes d'irrigation
- ▶ Maîtriser les techniques de fertilisation et d'irrigation

Contenus:

Principes généraux :

Les éléments fertilisants

- Les fertilisations minérales et organiques
- ▶ Les doses d'apport
- ▶ L'alimentation en eau des productions fruitières
- Les différents systèmes d'irrigation
- ▶ Connaissances scientifiques de base sur le pêcher Variétés

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 2 jours - 14 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr













LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN

Objectifs:

- ► Savoir identifier les principaux auxiliaires et ravageurs au jardin
- Ètre capable de mettre en place des aménagements permettant d'attirer et protéger les auxiliaires
- ▶ Comprendre la situation du client et sa problématique en lien avec la biodiversité au jardin
- Ètre capable de conseiller un particulier en fonction de la biodiversité présente dans son jardin
- ▶ Aménagements écologiques pour favoriser la biodiversité (mare, spirales végétales, jachères fleuries, haies, nichoirs,...)

Contenu:

- ▶ Rappels biologiques et physiologiques
- ▶ Principes généraux
- ▶ Principales périodes d'intervention
- ▶ Réalisation de travaux pratiques sur sujets différents dans des situations différentes
- ▶ Évaluation pratique

Lieu : CFPPA de Valabre Durée : 1 jours - 7 heures

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65.78.61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

Objectifs:

- ▶ Savoir identifier les principaux auxiliaires et ravageurs au jardin
- ▶ Être capable de mettre en place des aménagements permettant d'attirer et protéger les auxiliaires
- ▶ Comprendre la situation du client et sa problématique en lien avec la biodiversité au jardin

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU JARDIN

- ▶ Être capable de conseiller un particulier en fonction de la biodiversité présente dans son jardin
- ▶ Aménagements écologiques pour favoriser la biodiversité (mare, spirales végétales, jachères fleuries, haies, nichoirs,...)

Contenus:

- ▶ Rappels biologiques et physiologiques
- ▶ Principes généraux
- ▶ Principales périodes d'intervention
- ▶ Réalisation de travaux pratiques sur sujets différents dans des situations différentes
- ▶ Évaluation pratique

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 2 jours - 14 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

tél : 04 42 65.78.61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr









LE DÉBROUSSAILLAGE EN SÉCURITÉ

Objectifs:

Utiliser la tronçonneuse en toute sécurité lors de chantiers d'abattage

- Mettre en marche le matériel
- ▶ Effectuer le tronçonnage : préparer l'abattage, réaliser l'abattage, provoquer la chute de l'arbre, effectuer le façonnage d'arbres, façonner un houppier
- ▶ Ranger la tronçonneuse

Contenu:

Mettre en marche le matériel

- -Appréciation des éléments de sécurité avant démarrage : la chaîne, le guide...
- -Contrôle des niveaux de carburant et lubrifiant
- -Mise en marche en justifiant une prise en main et une posture en sécurité

▶ Effectuer le tronçonnage

- -Tronçonnage en toute sécurité : réalisation de tronçonnages en prenant en compte :
- -Préparer l'abattage
- -Réaliser l'abattage
- -Provoquer la chute de l'arbre
- -Effectuer le façonnage d'arbres
- -Façonner un houppier
- -Ranger la tronçonneuse : Mise en sécurité de la machine à l'arrêt , interrupteur, guide de protection de la chaîne, positionnement, lieu...

Lieu: CFPPA de Valabre **Durée**: 3 jours - 21 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

Métiers verts



ENTRETIEN DU PETIT MATÉRIEL FORESTIER

Objectifs:

- ▶ Réaliser les réglages usuels de la tronçonneuse en situation de travail
- ▶ Effectuer les réglages élémentaires du moteur
- Réaliser les réglages d'une chaîne de tronçonneuse
- Alimenter la tronçonneuse en mélange de carburant et en lubrifiant de chaîne
- ▶ Effectuer l'entretien courant de la tronçonneuse en atelier
- ▶ Entretenir le moteur
- ▶ Réaliser l'affutage d'une chaîne
- ▶ Réaliser l'entretien du guide

Contenu:

▶ Réaliser les réglages usuels de la tronçonneuse en situation de travail

Effectuer les réglages élémentaires du moteur Réaliser les réglages d'une chaîne de tronçonneuse Alimenter la tronçonneuse en mélange de carburant et en lubrifiant de chaîne

▶ Effectuer l'entretien courant de la tronçonneuse en atelier

Entretenir le moteur Réaliser l'affutage d'une chaîne Réaliser l'entretien du quide

Lieu : CFPPA de Valabre **Durée** : 3 jours - 14 heures

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr







CERTIPHYTO DECIDEUR SOUMIS À AGREMENT

Objectifs de la formation :

Cette action de formation a pour objectifs d'être capable de maîtriser l'utilisation des produits p h y t o p h a r m a c e u t i q u e s en matière de règlementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de connaître les stratégies visant à limiter le recours à ces produits. Les pré-requis : être décideur en matière de produits phytosanitaires dans l'exercice d'une activité

Public concerné :

▶ Décideur Chef d'Entreprise en travaux et services et Opérateur Salarié d'Entreprise en travaux et services

Contenu:

- -Réglementation et Sécurité environnementale (6 à 7 heures),
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public (6 à 7 heures),

Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutique,

- ·Dangerosité des produits,
- ·Situations d'exposition aux dangers,
- ·Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains,
- ·Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers,
- •Principales mesures de prévention, de protection, d'utilisation dans les espaces impliquant les usagers, consignes et réglementation,
- ·Conduite à tenir en cas d'accident,Mesures d'alerte des premiers secours,Signalement de l'accident.
- ·Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément,
- ·Formation des salariés.
- ·Consignes d'intervention sur les chantiers,
- ·Information des commanditaires.
- 3. Thème Réduction de l'usage, méthodes alternatives (7 heures), évaluation 10 questions
- 4. Vérification des connaissances : Test informatique 30 questions (1 heure)

Lieu : CFPPA de Valabre

Durée : 3 jours - 21 heures avec vérifications des connaissances

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr

Métiers verts



CERTIPHYTO DECIDEUR NON SOUMIS À AGREMENT

Objectifs de la formation :

Cette action de formation a pour objectifs d'être capable de maîtriser l'utilisation des produits p h y t o p h a r m a c e u t i q u e s en matière de règlementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de connaître les stratégies visant à limiter le recours à ces produits. Les pré-requis : Être décideur en matière de produits phytosanitaires dans l'exercice d'une activité.

Public concerné:

▶ Décideur Chef d'exploitation agricole

Contenu:

-RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale (4h)

Cadre réglementaire français. Produits autorisés et produits illégaux.

-SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public (4h). Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Dangerosité des produits

-RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives (6h): techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Lieu: CFPPA Valabre

Durée : 2 jours

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr





CERTIPHYTO OPÉRATEUR

Objectifs:

- ▶ Être capable de lutter contre les ennemis des plantes dans le respect de la santé des personnes et de L'environnement
- ▶ Être capable de reconnaître les principaux dégâts et symptômes
- ▶ Être capable de lutter contre les adversités liées aux plantes
- ▶ Être capable d'appliquer les produits antiparasitaires dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement
- ▶ Être capable d'identifier les principaux ennemis des cultures ornementales
- ▶ Être capable de connaître les produits antiparasitaires
- ▶ Être capable de connaître l'usage, les précautions d'emploi d'un produit de traitement

Contenus:

- ▶ Identifier les principaux symptômes et dégâts / Comment identifier un champignon, un ravageur ?
- ▶ Identifier les principales adventices
- ▶ Les différentes méthodes de lutte contre les parasites et ravageurs / Connaître les produits phytosanitaires. Comment traiter et avec quoi ?
- Les méthodes de lutte alternative à la lutte chimique
- ▶ Connaître l'usage, les précautions d'emploi d'un produit de traitement
- ▶ Pourquoi doit-on se protéger?

Lieu: CFPPA VALABRE

Durée: 2 jours

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr Métiers verts



CERTIPHYTO VENTE

Objectifs:

En adéquation avec l'arrêté et ses annexes du 21 octobre 2011 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat i ndividuel cette formation a pour but de répondre à l'obligation de détention d'un certificat individuel « le Certiphyto » pour tout acte professionnel portant sur l'utilisation, la distribution, le conseil ou la vente de produits phytopharmaceutiques.

Contenu:

- -Connaître le cadre réglementaire français.
- -Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour la santé.
- -Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour l'environnement.
- -Connaître les méthodes et aménagements visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

-Test QCM

Lieu: CFPPA Valabre

Durée: 3 jours

RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO (SUR DEMANDE)

Cette action de formation a pour objectifs d'être capable de maîtriser l'utilisation des produits p h y t o p h a r m a c e u t i q u e s e n matière de règlementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de connaître les stratégies visant à limiter le recours à ces produits.

PAR TEST EN PRESENTIEL OU EN LIGNE EN FOAD

Lieu: CFPPA Valabre

Durée: 1h30

Pour en savoir plus

Contact: Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67

mail: catherine.orsini@educagri.fr







CERTIBIOCIDE

Certificat individuel pour l'activité utilisateur professionnel des produits biocides des TP 8 / 14 / 15 / 18 dans le cadre de la lutte antiparasitaire (prestataires de services et distributeurs de produits)

Objectifs:

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits biocides destinés exclusivement aux professionnels et appartenant aux types de produits 8, 14, 15, 18, 23 et ceux définis I de l'article 13 de la loi du 16 Juillet 2013, ses connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement et techniques alternatives à l'utilisation des produits.

Pré-requis : Aucun

Contenus:

Module 1:3h30 - Réglementation

Module 2 : 5 h - Prévention risques santé

Mesures à prendre pour réduire les risques pour l'être humain :

- ▶ Protection des opérateurs, principes
- ▶ Protection des opérateurs, les EPI
- ▶ Protection des opérateurs, les habilitations
- ▶ Protection du public (information, réoccupation des locaux, consignes d'intervention) sur les chantiers

Module 3:5 h - Prévention des risques pour l'environnement

Module 4:7 h - Techniques alternatives

Module 5: 0h30 - Auto-évaluation

Méthodes pédagogiques :

- Livret de formation et diaporama
- Èchanges de pratiques et études de cas
- Films et vidéos : biologie et comportement des nuisibles, matériel,...
- ▶ Photothèque

Suivi et évaluation :

Un bilan écrit et oral des stagiaires sera réalisé en fin de formation. Les capacités acquises par chaque stagiaire seront évaluées lors des échanges avec le formateur grâce à des études de cas mais également grâce à une fiche de test en auto-évaluation qui comporte 15 questions et qui a été envoyée aux stagiaires en amont de la formation. Une attestation de suivi de formation est remise en double exemplaires à chaque participant. Celle-ci leur permettra d'effectuer la demande de certibiocides via le site Internet « SIMMBAD ». Ce Certificat individuel « Certibiocides » est obligatoire pour l'activité « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels ».

Lieu: CFPPA VALABRE

Durée: 3 jours

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail: aurore.khelfi@educagri.fr

Métiers verts



LA SCIENCE DU JARDIN

Objectifs:

les bases de la connaissance du sol et du potager

Contenus:

- -Comprendre le sol grâce à des techniques d'observations
- -Notions sur le climat
- -Principes généraux de l'organisation et de l'aménagement d'un jardin
- -Ateliers pratiques : taille et multiplication des végétaux / plantations, potager et notions d'agronomie





Lieu: CFPPA MARSEILLE

Durée: 3 jours

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél : 04 42 65 78 61 fax : 04 42 58 46 67 mail : catherine.orsini@educagri.fr











LES PRODUITS DE LA RUCHE

Objectifs:

Etude des produits de la ruche

Contenus:

▶ Etude des produits de la ruche : le miel, le pollen, la cire, la propolis, la gelée royale, le venin, les abeilles, les produits dérivés

▶ Visite d'observation au rucher

o Organisation de la colonie - Les espèces et les races d'abeilles

o Les ruches - Le rucher et le matériel apicole

Lieu · CFPPA de Marseille

Durée: 1 jours

BIODIVERSITE ET APICULTURE

Objectifs:

Connaissance de la flore mellifère et pollenifère

▶ Connaissance de la biologie de l'abeille

Connaissance de la place de l'abeille dans la biodiversité locale

Contenus:

▶ Sortie prospection

▶ Etude de la biologie de l'abeille

▶ Visite pratique au rucher

▶ Biodiversité et apiculture

Lieu: CFPPA de Marseille

Durée: 3 jours

Pour en savoir plus

Contact : Catherine ORSINI

tél: 04 42 65 78 61 fax: 04 42 58 46 67 mail: catherine.orsini@educagri.fr

Métiers de l'animal



TRANSPORT ANIMAUX DOMESTIQUES

Animaux Vivants Chiens/Chats/petits Mammifères

Objectifs:

Après réussite de l'évaluation des connaissances requises pour le transport des Chiens et des Chats ou NAC (20 réponses justes à un QCM de 40 questions). Le candidat pourra obtenir auprès de la Direction Départementale de la Protection des personnes, le Certificat de Capacité Professionnelle au Transport

d'Animaux Vivants.

Décret n°1/2005 du conseil du 22 /12 /04 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes.

Contenus:

- -Réglementation
- Législation générale chiens/chats/ petits mammifères.
- ▶ Législation propre au transport.
- -Connaissance de l'animal
- ▶ Comportement.
- ▶ Mesures d'urgences.
- ▶ Bien- être.
- -Conduite du chauffeur:
- ▶ Manipulation et contention des chiens/chats/petits mammifères
- ▶ Aménagement du véhicule.

Révisions - Test d'Evaluation

Publics concernés :

Toutes les personnes transportant des chiens et des chats ou des Nacs (nouveaux animaux de compagnie) dans le cadre d'une activité économique sur une distance de plus de 65 kms. Taxi animalier, Éleveurs se rendant à une exposition, Transport de chiens ou de chats ou de Nacs.

Lieu: CFPPA VALABRE / GARDANNE

Durée: 2 jours

Pour en savoir plus

Contact: Aurore KHELFI

tél: 04 42 93 87 33 fax: 04 42 58 46 67

mail: aurore.khelfi@educagri.fr





Métiers de l'animal



ACACED (EX CAPACITÉ ANIMAUX DOMESTIQUES)

Objectifs:

Le certificat de capacité atteste que son titulaire dispose de connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie. La réglementation impose la présence d'au moins une personne capacitaire sur chaque lieu d'élevage ou de vente.

Contenus:

Thèmes abordés : logement — alimentation—reproduction—santé animale — comportement—droit—transport—sélection

Evaluation des connaissances : le contrôle des connaissances se fait sous forme de Q.C.M (Questionnaire à Choix Multiples) et se déroule sur poste informatique. Le candidat est directement informé de son score.

Publics concernés :

L'ACACED est obligatoire pour l'exercice d'activités liées aux animaux d'espèces domestiques (commerce, élevage, transit).

Les activités suivantes sont concernées : parcage ou dépôt (fourrière, refuge) - élevage de chiens et chats—vente d'animaux domestiques de compagnie—transit à titre commercial de chiens et chats—éducation et dressage à titre commercial de chiens et chats—présentation à titre commercial au public d'animaux domestiques de compagnie (compétition, concours).

Lieu: CFPPA VALABRE / GARDANNE

Durée: 2 jours à 4 jours selon le module concerné

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail: aurore.khelfi@educagri.fr

Métiers de l'animal



CAPACITÉ ANIMAUX NON DOMESTIQUES

Objectifs:

- -Expliquer les règles générales du capacitaire.
- -Connaître la législation en vigueur
- -S'entraîner à la soutenance du dossier devant un jury

Contenus:

Journée 1

9h : Accueil

Déroulement de la formation : Présentation de la formation, objectifs et organisation des 2 journées—Présentation des participants

Cadre réglementaire du certificat de capacité (lois, commissions, contrôle) Cours théorique par le formateur

Distribution des principaux textes législatifs et analyse des documents

Critères obtention CAPA

Face à face législation des espèces non domestiques

(Cites, Europe, national) - Face à face paramètres vivants et techniques—Face à face prophylaxie et quarantaine + exercices procédures magasins—Informations client

Présentation des pièces du dossier Pièces et attentes de la Commission—Sommaire du dossier Préparation de la trame

Rappels Planification du travail pour la journée 2 Bilan individuel

Documents à disposition : livret de cours, livret d'applications, livres et exemples de dossiers

Lieu: CFPPA VALABRE / GARDANNE

Durée: 2 jours

Pour en savoir plus

Contact : Aurore KHELFI

tél : 04 42 93 87 33 fax : 04 42 58 46 67

mail: aurore.khelfi@educagri.fr







Métiers de l'animal



CAPA MORDANT

Objectifs:

Afin d'assurer la sécurité des personnes et des animaux, le dressage au mordant des chiens est une activité réglementée.

L'obtention d'un certificat de capacité est exigée de toute personne souhaitant devenir professionnelle ou souhaitant officier dans le cadre associatif.

Contenu:

- ▶ Techniques de mordant : chiffon, boudin, jambière, manchette, costume. Toutes les étapes du débourrage (premiers mordants) jusqu'à l'orientation définitive du chien, utilisation du matériel et compréhension des techniques de dressage.
- ▶ Législation,
- ▶ Techniques de dressage,
- ▶ Connaissances cynophiles générales.

Lieu : CFPPA VALABRE

Durée : 80 heures

Pour en savoir plus

Contact : MAXIME GUERREAU

tél: 06 60 61 85 38

mail: maxime.guerreau@educagri.fr

Métiers de l'animal



CP CYNOPHILE DE SECURITE (FORMATION PRISE EN CHARGE PAR LA RÉGION)

Objectifs:

L'agent cynophile de sécurité a pour mission principale d'assurer la sécurité des personnes et/ou des biens, dans différents lieux, entreprises, administrations, lieux publics comme aéroport et gares, locaux commerciaux, parkings, stades, résidences de particuliers.

Le chien est son outil de travail, dans la prévention, comme dans l'intervention

Contenu:

900h en centre + 350h de stage en entreprise de sécurité Calendrier de la formation : Diplôme national homologué de niveau V

Dressage et conduite du chien
Biologie animale
Topographie
Législation et déontologie—Législation du travail
Activités sportives
Sociologie du public
Expression écrite et orale
SSIAP (diplôme sécurité incendie et secours à personnes)
Techniques de Recherche d'Emploi
Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Lieu: CFPPA VALABRE

Durée: 1 an

Pour en savoir plus

Contact : Joëlle AGOSTINI

tél : 04 42 65 78 63 fax : 04 42 58 46 67

mail: joelle.agostini@educagri.fr





MAINTIEN ET ACTUALISATION CYNOPHILE (MAC)

Objectifs:

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent cynophile de sécurité + services de surveillance humaine ou de gardiennage. Le stage s'effectue obligatoirement tous les 5 ans dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle (la carte professionnelle est valable 5 ans).

Contenu:

Le programme conforme à l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité est le suivant :

- -Gestes élémentaires de premiers secours (SST) : 7 heures
- -Module juridique général : 4 heures
- -Compétences opérationnelles générales : 7 heures
- -Module juridique spécifique cyno : 7 heures
- -Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes : 13 heures
- -Connaissances générales du chien (biologie canine) : 4 heures
- -Formation pratique : 21 heures
 - -obéissance : 7 heures
 - -utilisation du chien dans le cadre de la légitime défense : 7 heures
 - -détection de personnes et objets : 7 heures

La personne titulaire d'un diplôme « sauveteur secourisme du travail » (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».

Les modules pratiques du stage doivent être effectués avec chaque chien dont le numéro d'identification est inscrit sur la carte professionnelle renouvelée. A la fin du stage, une attestation de suivi de formation est délivrée au stagiaire. Cette attestation est exigée par le CNAPS (conseil national des activités privées de sécurité) pour le renouvellement quinquennal de la carte professionnelle.

Lieu: CFPPA VALABRE

Sessions: Pas de période spécifique, tout au long de l'année, en

fonction de la demande

Durée: en fonction des formations

Pour en savoir plus

Contact: Maxime GUERREAU

tél : 06 60 61 85 38 fax : 04 42 58 46 67 mail : maxime.guerreau@educagri.fr









AUTRES FORMATIONS CYNOPHILES

Ajout de chiens sur carte professionnelle - 70h

Objectifs:

Pour ajouter un chien sur une carte professionnelle auprès du CNAPS à compter du 1er Juillet 2017, il faut avoir suivi une formation pratique avec le NOUVEAU chien, de MINIMUM 70h, conformément à l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

Contenu:

Connaissances générales du chien

- -Obéissance et sociabilité du chien
- -Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense
- -Détection de personnes et d'objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes

Durée: 10 jours

Lieu: CFPPA VALABRE



Pour en savoir plus

Contact: Maxime GUERREAU

tél : 06 60 61 85 38 fax : 04 42 58 46 67 mail : maxime.guerreau@educagri.fr





Métiers de l'animal



Homme d'attaque - 50h

Objectifs:

former l'homme d'attaque qui est un auxiliaire du dresseur habilité au mordant revêtu d'un costume protecteur qui le garantit contre les morsures du chien qu'un maître désire éduquer au mordant, soit pour des raisons professionnelles, soit pour le préparer aux divers sports canins.

Contenu:

-phase théorique :

Étude des règlements et du rôle de l'homme d'attaque / Étude du mécanisme biologique du mordant / Psychologie canine, l'instinct de prédation / Notions vétérinaires d'urgence / Législation particulière de l'exercice du mordant, loi sur les chiens dangereux / Définition du cadre légal / Pratique du mordant dans le respect de la biomécanique du chien / Organisation logique d'un entraînement, protocoles d'entraînements / construction de la séance en adéquation avec les fondamentaux. -phase pratique :

Organisation d'une séance (sécurité, zone de travail, artifices...) / Préparation du matériel et notions d'hygiène / Préparation physique, musculation / Exercice sur les chiots et chiens / Étude du débourrage du chiot / Phase de progression au dressage (chiffon, boudin, jambière, manchette, costume)/ Travail du placement, impulsion, éloignement, percussion, vigilance, rapidité / Les esquives, pivots, travail du bâton, la gestuelle / Travail des exercices de défense / Le déconditionnement.

Durée : 50 heures réparties en 12 sessions de 4h et une session de 2h

Lieu: CFPPA VALABRE

Pour en savoir plus

Contact: Maxime GUERREAU

tél : 06 60 61 85 38 fax : 04 42 58 46 67 mail : maxime.guerreau@educagri.fr

Métiers de l'animal



Divers animal

-Remise à niveau et évaluation annuelle - 10h

Le stagiaire suivra annuellement une évaluation identique à celle requise pour l'obtention du titre ACS :

- -détection en forêt
- -obéissance
- -mordant costume défense du maître
- -frappe muselée
- -mordant déconditionné
- -mise en situation de nuit
- -Attestation chien dangeureux 7h
- -SSIAP 1 : Donne accès à l'emploi d'Agent de sécurité incendie 2 semaines et demi
- -SSIAP 2 : Débouche sur le poste de Chef d'équipe de sécurité incendie 77 h
- **-SSIAP 3** : En abordant des notions de gestion, de management et de budget, SSIAP 3 est ouvert aux postes de chef de service, formateur et même consultant- 32H

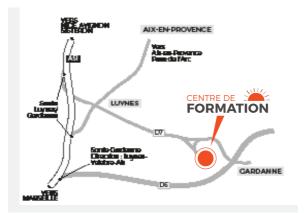
Tarifs et calendrier à consulter sur notre site internet www.campusnatureprovence.com

-MAC SST - 7h

Pour en savoir plus

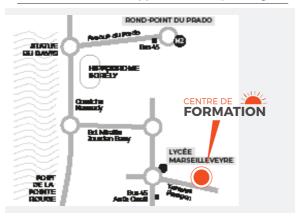
Contact : Maxime GUERREAU

tél : 06 60 61 85 38 fax : 04 42 58 46 67 mail : maxime.guerreau@educagri.fr



CFPPA - AIX-VALABRE

Chemin du Moulin fort - 13548 Gardanne Cedex Tél. : 04 42 58 46 41 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr



CFPPA - MARSEILLE

89 Traverse Parangon - 13008 Marseille Tél.: 04 91 16 78 50 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr

campusnatureprovence.com













